

A

A

Retrouvez tous les prix des carburants près de chez vous

<

LECTURE : 2 MINUTES

Par [Bercy Infos](#) , le 28/09/2023 - [Consommation](#)

Le site [prix-carburants.gouv.fr](#) permet de consulter gratuitement les prix des carburants, partout en France métropolitaine, sous forme de carte interactive. Une version mobile est également disponible. Elle vous aide à identifier le point de vente où le carburant est le moins cher, depuis votre téléphone. On vous explique comment utiliser ces outils.

Comment utiliser le site [prix-carburants.gouv.fr](#) ?

<

Depuis le site [prix-carburants.gouv.fr](#) , il vous suffit de cocher un ou plusieurs types de carburants (gazole, sans-plomb 95, etc.) et de sélectionner un département ou d'entrer un code postal pour obtenir les prix pratiqués dans les points de vente correspondants. Il est possible d'affiner la recherche en précisant le type d'enseigne et les services proposés (restauration, boutiques, bornes électriques...).

Sur la page d'accueil, la **carte interactive** permet également de trouver les prix des carburants dans les stations-service de la zone de recherche.

Vous pouvez aussi rechercher les points de vente sur un **itinéraire précis**, en saisissant un lieu de départ et d'arrivée (ville ou code postal).

[Découvrez le site \[prix-carburants.gouv.fr\]\(#\) < |](#)

À savoir

<

Vous avez la possibilité de créer votre [espace personnel](#) afin de retrouver plus facilement vos stations préférées et vos itinéraires favoris.

Comment utiliser la version sur smartphone ?

<

Vous pouvez consulter le site [prix-carburants.gouv.fr](#) directement depuis votre **téléphone mobile**.

Pour ce faire, il suffit de choisir votre type de carburant, puis votre localisation, soit en indiquant le code postal recherché, soit en cliquant directement sur l'icône de géolocalisation. Vous obtiendrez alors les prix pratiqués par les stations les plus proches.

À quelle fréquence l'information est-elle mise à jour sur ce site ?

L'[arrêté ministériel du 20 novembre 2007](#) précise que : « tout distributeur exerçant une activité de vente au détail des carburants affiche ses prix de vente au détail aux consommateurs du supercarburant sans plomb 95, du gazole, du superéthanol

E85 et du gaz de pétrole liquéfié GPL sur le site internet : www.prix-carburants.gouv.fr ».

L'information sur les prix des carburants est ainsi **mise à jour quotidiennement**, toute modification du prix de vente devant être « *immédiatement affichée* ».

La [Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes](#) (DGCCRF) effectue des **contrôles réguliers des prix affichés**.

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- Véhicules d'occasion : cinq conseils pour acheter sereinement
- Covoiturage : serez-vous imposable sur les sommes perçues ?
- Prime à la conversion : comment en bénéficier ?
- Indemnité carburant : comment l'obtenir ?

En savoir plus sur les prix des carburants

Foire aux questions [sur le site prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr)

Ce que dit la loi

- Arrêté du 12 décembre 2006
- Arrêté du 20 novembre 2007

Thématiques : [Consommation](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

Je m'abonne à Bercy infos Particuliers

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)